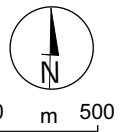
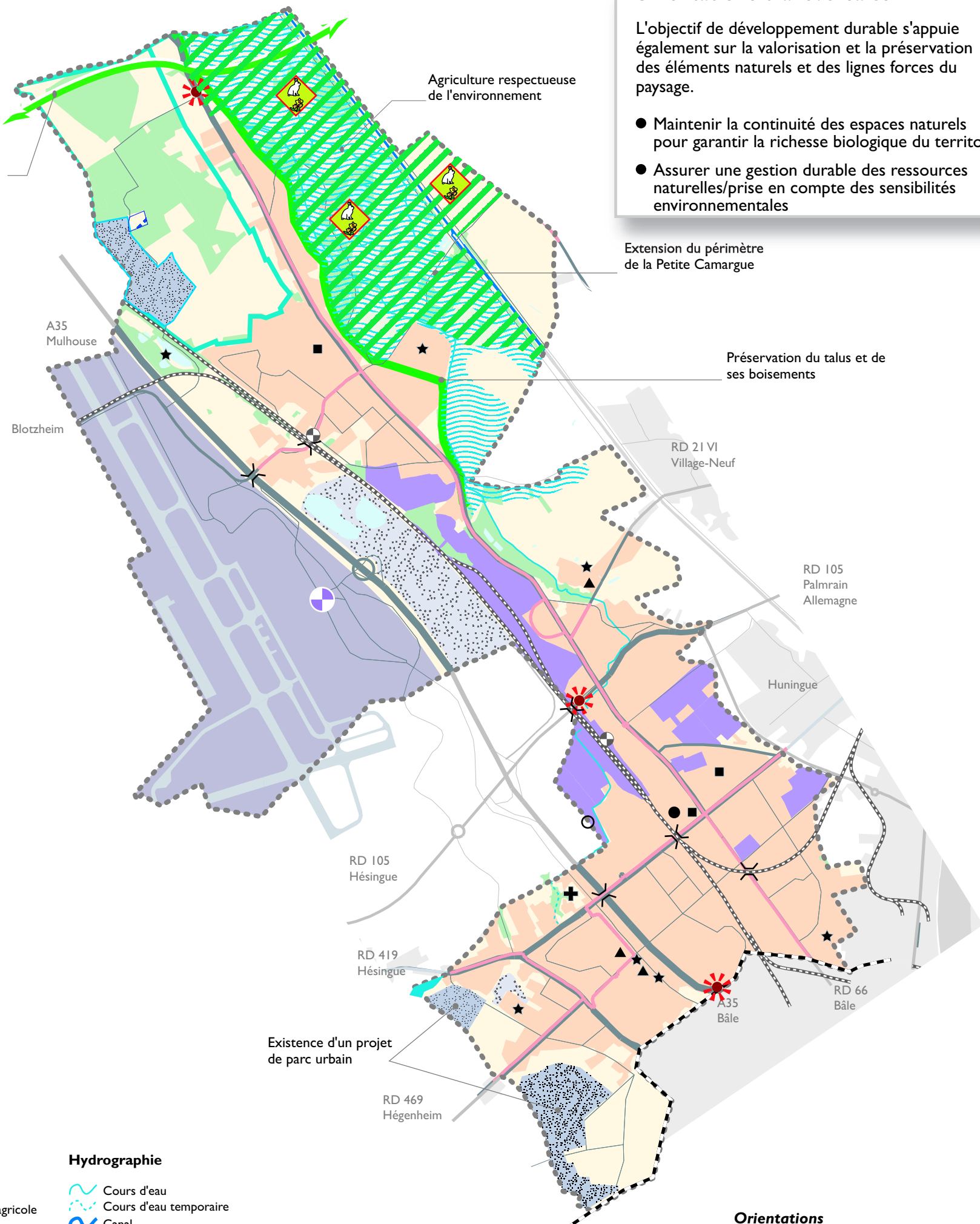


PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) COMMUNE DE SAINT-LOUIS

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES



Préserver le couloir majeur de la faune entre le Rhin et les collines sundgauviennes



Orientations transversales

L'objectif de développement durable s'appuie également sur la valorisation et la préservation des éléments naturels et des lignes forces du paysage.

- Maintenir la continuité des espaces naturels pour garantir la richesse biologique du territoire
- Assurer une gestion durable des ressources naturelles/prise en compte des sensibilités environnementales

Extension du périmètre de la Petite Camargue

Préservation du talus et de ses boisements

Etat existant

Occupation du sol

- Forêt
- Espace à dominante agricole
- Espace urbain
- Zone d'activités
- Zone aéroportuaire (périmètre PIG)
- Zone graviérable
- Ancien site graviérable
- Plan d'eau

Réseau

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Echangeur

Transport en commun

- Réseau Distribus

Hydrographie

- Cours d'eau
- Cours d'eau temporaire
- Canal

Bâtiment, Infrastructure

- Pont
- Mairie
- Collège / Lycée / Formation
- Gare / arrêt ferroviaire
- Aérogare
- Equipement sportif
- Equipement culturel ou de loisir
- Clinique & Hôpital de long séjour
- Service Départemental d'Incendie et de Secours

Limite administrative

- Frontière internationale
- Limite communale

Orientations

Environnement

- Réserve Naturelle de la Petite Camargue
- Protection de la faune et de la flore
- Zone inondable
- Talus structurant à préserver
- Périmètre de captage rapproché
- Flux migratoire de la faune
- Entrée d'agglomération à mettre en valeur